



ASSOCIATION FELINE PROVENCE CÔTE D'AZUR

Association loi 1901 à but non lucratif affiliée et inscrit au Loof
63 Av du Pré-Fauchier – 83200 Toulon Présidente Mme Marie-Christine LAMARQUE-PILOT TEL : 04 94 24 80 28



EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

*Loof N° 2013-739

ZENITH OMEGA TOULON (83) 9 novembre & 10 novembre 2013

DOUBLE JUGEMENT TRADITIONNEL LOOF (2 POINTS)

SAMEDI SPECIALE BENGAL & SPHYNX - DIMANCHE SPECIALE YEUX BLEUS (toutes races)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS IMPERATIVEMENT : vendredi 1^{er} novembre 2013

| | | |
|-----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| EXPOSANT | Nom Prénom : | Tél : |
| | Adresse : | Mail : |
| | CP : | Ville : |
| | | Club & n° adhérent : |
| Particulier : OUI/NON | Nom de l'éleveur et pays : | |
| Affixe : | N° SIRET : | N° Capacité : |
| A côté de : | | (Dans la mesure du possible) |

| | | | |
|---|--|---|---------------------------------|
| CHAT | (1 bulletin d'inscription par chat, notez juste votre nom en tête du bulletin suivant). | | |
| Nom complet et titre : | Né(e) le | | |
| Race : | Couleur : | Sexe : | Neutre <input type="checkbox"/> |
| Couleur des yeux : | | | |
| N° identification : | N° pédigrée : | | |
| Père : | Mère : | | |
| Nombre de cage(s) personnelles et mesure totale : | | Réservation nombre cage(s) club : | |
| Nombre de chat(s) inscrit(s) : | | (Cage autorisée de 1m pour 2 chats minimum) | |

Classe de jugement et tarifs (remplir avec une croix)

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| CAC Classe ouverte <input type="checkbox"/> | CACIB CH. INT. <input type="checkbox"/> | CAGCI GRD CH. INT. <input type="checkbox"/> | CACE CH.EU. <input type="checkbox"/> | CAGCE GRD CH. FU. <input type="checkbox"/> |
| CAP Classe ouverte neutre <input type="checkbox"/> | CAPIB PR. INT. <input type="checkbox"/> | CAGPI GR. PR. INT. <input type="checkbox"/> | CAPE GR PR. FU. <input type="checkbox"/> | CAGPE GR. PR. EU. <input type="checkbox"/> |
| 3/6 Mois <input type="checkbox"/> | 6/10 Mois <input type="checkbox"/> | HONNEUR <input type="checkbox"/> | Chat de maison (AGE DE 10 MOIS & NEUTRE) <input type="checkbox"/> | HORS CONCOURS <input type="checkbox"/> |

Tarifs inscription (tarif unique pour 1 ou 2 jours) - Catalogue gratuit adhérent A.F.P.C.A

| | |
|--|---|
| Non adhérent ; Chat/Chaton en Concours & chaton hors concours 52 € | Adhérent et Non adhérent : Chat de maison 22 € |
| Adhérent AFPCA : Chat/Chaton en Concours & chaton hors concours 47 € | Catalogue obligatoire (non adhérent) 7 € |
| SAMEDI SPECIALE BENGAL & SPHYNX 5 € | DIMANCHE SPECIALE YEUX BLEUS (toutes races) 5 € |

Engagement et règlement en ligne sur le site : www.ithecat.com

Ou virement bancaire : ASSOCIATION FELINE PROVENCE CÔTE D'AZUR – CREDIT AGRICOLE
IBAN : FR 76 1910 6000 0843 5019 4319 496 BIC : AGRIFRPP891
Si paiement par chèque le règlement doit être joint à la feuille d'engagement et à l'ordre de l'A.F.P.C.A.

Email : afpca83@orange.fr

Tél. : 06.15.83.81.38

Adresse secrétariat : Patricia RENARD

Le Bourg - Appartement de la Tour
12130 POMAYROLS

Pour le dernier titre obtenu, joindre impérativement copie du dernier diplôme ou de sa demande pour toute classe supérieure au CAC.

Tout chaton dont le pédigrée est en cours de délivrance doit impérativement avoir le n° A.R du Loof, ce numéro est à communiqué 2 jours avant l'exposition et après ce délai une copie de l'A.R du Loof sera exigée pour rentrer le chaton dans l'exposition.

Tout chat annulé après la date de clôture reste dû. (Les annulations ne seront prises en compte qu'après réception d'un document écrit : courrier, Mail ...)

Je certifie exacte, et accepte les conditions ci-dessus et le règlement d'exposition du LOOF. Attention, toute fausse déclaration fera passer l'exposant devant la commission d'éthique du LOOF.* En application de la loi du 06 Janvier 1999 et Conformément à l'Art 214-6 du code rural 4-3. Sous réserve de présentation aux services vétérinaires, d'un certificat de capacité pour les exposants et/ou éleveurs, faisant l'objet de plus d'une portée de chats par an.



EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

ZENITH OMEGA TOULON (83) 9 novembre & 10 novembre 2013

DOUBLE JUGEMENT TRADITIONNEL LOOF (2 POINTS)

Pour votre plus grand confort, proche de la gare SNCF et des grands axes routiers. Le parking du ZENITH est GRATUIT !

Arrivée de Marseille

Sortir de l'Autoroute A50 à la première sortie sur la gauche.
Prendre l'Avenue des Dardanelles.
Passer sur la voie de chemin de fer par le pont L. Armand

Arrivée de Nice

Sortir de l'Autoroute par le Rond-point Bir-Hakeim.
Prendre le Boulevard Georges Clémenceau et sortir au premier feu sur la droite.
Monter l'Avenue du Commandant Marchand.



SELECTION D'HOTELS

Hôtel Formule 1

08.91.70.54.09
Avenue de Rome
Lieu-dit St Jean le vieux
Zac Les Playes Sud
83500 LA SEYNE SUR MER

B&B Hôtel

La Seyne sur Mer
08.92.78.81.00
Boulevard de l'Europe 554
Chemin de la Bouyere
Camp Laurent
83500 LA SEYNE SUR MER

B&B Hôtel

Ollioules
08.92.70.75.90
Lieu-dit Quartier Quiez
83190 OLLIOULES

S P E C I A L E

SAMEDI
BENGAL & SPHYNX

DIMANCHE
YEUX BLEUX (toutes races)

Quatre juges sont invités

- Mme Martine GALLIAN (FR)
- Melle Sandra LICCIARDI (FR)
- Mme Brigitte PEPERMANS (BE)
- M. Daniel COUNASSE (BE)

Engagement et règlement en ligne sur le site

www.ithecat.com Ou virement bancaire :
ASSOCIATION FELINE PROVENCE CÔTE D'AZUR
CREDIT AGRICOLE
IBAN : FR 76 1910 6000 0843 5019 4319 496
BIC : AGRIFRPP891

Si paiement par chèque le règlement doit être joint à la feuille d'engagement et à l'ordre de l'A.F.P.C.A.

Information : tout engagement reçu sans son paiement ne sera pas traité et votre inscription doit être complète et totalement acquittée pour recevoir votre confirmation.

Tout chat annulé après la date de clôture reste dû. (Les annulations ne seront prises en compte qu'après réception d'un document écrit : courrier, Mail ...)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le vendredi 1 novembre 2013

REGLEMENTATION ET MODALITE DE L'EXPOSITION

Accueil des exposants et contrôle vétérinaire de 8 heures à 10 heures.

Les décisions prises par le vétérinaire et le juge sont sans appel.

Les vaccins typhus et coryza ainsi que l'identification sont obligatoires pour tous les chats.

Pour le dernier titre obtenu, joindre impérativement la copie du dernier diplôme ou de sa demande pour toute classe supérieure au CAC.

Tout chaton dont le pédigrée est en cours de délivrance doit impérativement avoir le n° A.R du Loof, ce numéro est à communiqué 2 jours avant l'exposition et après ce délai une copie de l'A.R du Loof sera exigée pour rentrer le chaton dans l'exposition.

Tous les chats provenant de l'étranger doivent être vaccinés contre la rage.

Tous les chats de maison doivent être âgés de 10 mois et stérilisés (joindre le certificat vétérinaire).

Pour les cages personnelles, veuillez indiquer le nombre et la taille. Par respect pour nos visiteurs, les exposants s'engagent à ne quitter la salle avant 19h00.



ASSOCIATION FELINE PROVENCE CÔTE D'AZUR

Association loi 1901 à but non lucratif affiliée et inscrit au loof

63 Av du Pré-Fauchier – 83200 Toulon Présidente Mme Marie-Christine LAMARQUE-PILOT TEL : 04 94 24 80 28

Adhésion à renvoyer : Mme Patricia RENARD
Le Bourg – Appartement de la Tour – 12130 POMAYROLS

Email : afpca83@orange.fr - Tél : 06 15 83 81 38

BIENVENUE A TOUS LES CHATS ET A CEUX QUI LES AIMENT



BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

ADHESION 2013 : 35 €

Nom

Prénom

Adresse

Tél. : Portable

Email

Nom de votre Chatterie :

Quelle race de chat possédez-vous ?

J'ai déjà été adhérent au sein de votre association sous le numéro :

Ou dans l'année :

Tarif du diplôme, plastifié avec photo de votre chat (réservé exclusivement à nos adhérents) : 10 €

Je soussigné(e) désire adhérer à l'Association Féline Provence Côte d'Azur.

En adhérant à l'A.F.P.C.A, je m'engage à respecter ses règlements

Montant à joindre au présent imprimé : **35 euros pour l'année 2013.**

L'année sociale coïncide avec l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre).

- Par chèque bancaire ou postale, libeller à l'ordre de l'A.F.P.C.A.
- Par Mandat
- Espèces

Fait à :

Le :

Signature